

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de création d'un système d'approvisionnement et de distribution alimentaire solidaire sur Saint-Étienne veut contribuer à développer les circuits courts d'approvisionnement et de distribution en privilégiant les produits bio ou issus d'une démarche d'agriculture paysanne. Il vise à élargir cette forme d'approvisionnement dans la population, notamment les catégories aux revenus modestes.

Il veut apporter une réponse aux points suivants :

1) Développer un système d'approvisionnement et de distribution en circuit court de produits alimentaires:

- *fournir des produits sains et de qualité à un prix concurrentiel par rapport à d'autres formes de distribution, afin de les rendre accessibles à tous*
- *se concentrer sur la fourniture des produits de bases (fruits et légumes de saison, farine, pain, œufs, laitages, légumineuses,...)*
- *travailler avec les producteurs locaux bio ou inscrits dans une démarche d'agriculture paysanne et contribuer à leur développement*

2) Mettre en place une structure pérenne qui soit :

- *viable et autonome économiquement*
- *favorisant la minimisation des coûts de distribution notamment par la mutualisation de moyens et le regroupement des livraisons des produits*
- *dotée de sa propre énergie, c'est-à-dire créatrice d'emplois stables même si elle fera appel à l'implication de bénévoles*
- *collaborative, dans le sens où chacun des partenaires (producteurs et consommateurs en particulier) est impliqué dans la gestion et les décisions et y trouve son compte*

3) Permettre à tous l'accès à une alimentation saine et de qualité :

- *lever l'obstacle économique pour les personnes en difficulté (revenus très faibles et précaires), permettant à la structure de collaborer avec les dispositifs d'aide alimentaire existants mis en place par les associations de solidarité et le CCAS de Saint-Étienne*
- *proposer la mise en place d'un système de solidarité entre les utilisateurs de la structure (qu'ils soient producteurs ou consommateurs), de façon à ce que les prix de vente pratiqués ne soient pas un obstacle pour les ménages aux revenus les plus modestes*

4) Organiser un dialogue entre consommateurs et producteurs dans un esprit de solidarité et de coopération afin de favoriser des liens et des échanges sur :

- *l'écoute des besoins des consommateurs en particulier sur la nature, la quantité et la qualité des produits proposés*
- *l'écoute des contraintes des producteurs*
- *une négociation pour des prix acceptables pour les consommateurs, justes et rémunérateurs pour les producteurs, dans un esprit de transparence*
- *la sécurité des débouchés pour les agriculteurs par un engagement des consommateurs*
- *permettre aux consommateurs de comprendre les processus de production, par exemple par l'organisation de visites à la ferme*

5) Contribuer à améliorer les pratiques alimentaires (manger mieux et moins cher) :

- *permettre à chacun de s'approprier son alimentation, aider à modifier les comportements façonnés par les politiques de la grande distribution*
- *encourager le faire soi-même notamment en favorisant le partage des savoirs (recettes, diététique, conservation, usage et propriété des légumes...) et les échanges entre les participants, favoriser les démarches collectives et la mutualisation de moyens*
- *promouvoir l'utilisation des légumes de saison*
- *échanger avec les dispositifs existants mis en place par les services en charge de la santé publique (programme de formation pour animateurs, affiches, subventionnement de projets...)*